



Conditions spécifiques pour la vente des Passeports oscherins

Article 1 - Objet

Les présentes conditions régissent les ventes du Passeport oscherin par la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy (responsable juridique : Confrérie des Pirates d'Ouchy) via son site Internet LAVAUDOISE.COM (ou ses site alias communeouchy.ch et pirates-ouchy.ch) ou par envoi postal du formulaire correspondant à imprimer, également à disposition sur le site Internet. La Confrérie est une association sans but lucratif et d'intérêt public, elle est, à ce jour, non soumise à la TVA. Les prix indiqués et les confirmations de commande sont donc nets et sans TVA.

Article 2 - Prix

Le prix du passeport est indiqué en CHF et comprend les éventuels frais d'emballage et d'expédition (en Suisse seulement, via les services de la Poste, au tarif économique). La Confrérie des Pirates d'Ouchy se réserve le droit de modifier le prix du passeport à tout moment en effectuant une mise à jour de son site Internet. Le prix valable le jour de la commande fait foi.

Article 3 - Commandes

Vous pouvez passer commande en ligne, auquel cas vous devrez joindre une photographie au format électronique selon le format demandé. Si vous optez pour le formulaire PDF, vous devez le remplir, le sauvegarder et l'envoyer par e-mail avec une photographie jointe également, au format demandé. Attention, une fois le lancement de l'impression du passeport effectué, la commande ne pourra plus être annulée (cf. article 5).

Article 4 - Paiement

La validation de la commande ou la réception du formulaire envoyé par poste entraîne l'ordre d'impression du passeport. Celui-ci étant personnalisé avec les données personnelles fournies, son impression entraîne l'obligation de paiement et rend caduc tout droit de retour (cf. article 5).

Article 5 - Rétractation et garantie

Le passeport étant personnel, dès son ordre d'impression envoyé à l'imprimeur, soit sur la base du formulaire en ligne disponible sur notre site Internet, soit du formulaire PDF correspondant à remplir et nous envoyer, il n'est plus possible de procéder à des changements, ni d'annuler la commande. Le prix du passeport restant dû, selon les conditions indiquées sur la facture (payable à 30 jours). Aucun droit de rétractation ne peut s'appliquer pour un passeport imprimé, personnalisé avec vos données. Pour les mêmes raisons, le droit de garantie ne peut s'appliquer que pour un défaut technique d'impression, cas pour lequel le passeport serait remplacé sans frais. Des erreurs dans le formulaire de commande ne permettent ni une rétractation, ni l'exercice d'un droit de garantie.

Article 6 - Livraison

Les produits sont en principe livrés à Ouchy, sur rendez-vous préalable avec le Syndic de la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy. Dans des cas particuliers et à sa seule discrétion, le Syndic peut proposer une livraison en mains propres dans la région du Grand Lausanne uniquement, ou encore organiser un envoi postal à l'adresse indiquée dans le formulaire. En cas d'expédition par voie postale, elle ne pourra se faire qu'en Suisse, au tarif économique et sans signature. La Confrérie absorbe alors les frais correspondants. Le client assume les risques liés à l'expédition par poste.

Article 8 - Litige

En cas de litige en relation avec la vente du Passeport oscherin, les tribunaux suisses seront les seuls compétents. Le for juridique est à Lausanne.